Bandol

Journal Municipal n° 19 - Mai/Juin 2018

- **Les Comités de Quartier**
- **Le nouveau règlement du port**
- **Le Multimédia à la Médiathèque**

Bandol

Infos pratiques

Alerte INFO SERVICE
04 65 33 33 33

Préparation des plages et ouverture des postes de secours

Les beaux jours arrivent, lentement mais sûrement. Les plages ont été reprofilées. De sable ou de galets, elles seront nettoyées tous les jours durant la saison.

Les postes de secours des plages du Casino et de Renecros seront ouverts tous les jours du 9 juin au 9 septembre de 10h à 18h. Ceux du Grand Vallat et de la plage Centrale seront en fonction du 1er juillet au 31 août.

La commune compte neuf plages de nature différentes où amateurs de châteaux de sable ou de snorkeling pourront trouver leur bonheur (plage du Grand Vallat, plage du Casino, plage Centrale, plage de Renecros, plage d'Eden Roc, plage du Barry, plage du Capelan, plage des Engraviers, plage de Bendor).

Pour profiter pleinement des plages du Centre-ville, privilégiez les parkings du Casino, Central et du Stade offrant un stationnement très abordable (0,80 cts l'heure, première heure gratuite).

Les stationnements en ville sont désormais payants (1,20€ l'heure) et dédiés à la clientèle des commerces. Ils sont autorisés pour 2h (Bd Victor Hugo et Quai de Gaulle) ou 4h (Boulevard Louis Lumière, ancienne cale de halage).

Une navette est à disposition tous les jours gratuitement du 15 juillet au 15 septembre au départ de l'embarcadère, toutes les heures, pour tous ceux qui souhaitent profiter des calanques.

Sommaire

3 - ÉDITO ////
4 - ON EN PARLE ////
5 - ÉLU DU MOIS ////
6/7 - ACTUALITÉ ////
8 - BANDOL, C'EST VOUS ////
9 - À VENIR ////
10 - FOCUS ////
11 - CARNET ////

Vous ne recevez pas le journal municipal chez vous ?

La distribution en boîte aux lettres est parfois imparfaite. N'hésitez pas à contacter le service communication au 04 94 29 22 35 pour signaler les dysfonctionnnements. Des exemplaires seront à votre disposition dans les commerces de proximité, dans les points d'accueil mairie et à l'office de tourisme.

Directeur de la publication : Jean-Paul Joseph / Directeur de cabinet : Patrick Gabet
Conception graphique : Service Communication / Impression : SIRA - 04 94 74 00 09
Dépôt légal 25 septembre 2003 - Ne pas jeter sur la voie publique
Pour parution dans le bulletin : communication@bandol.fr avant le 10 juin 2018
Prise de rendez-vous avec les élus : 04 94 29 12 49 / Standard de la mairie : 04 94 29 12 30
Le maire reçoit sans rendez-vous le mardi de 10h à 12h à l'Hôtel de Ville, place de la Liberté.

Retrouvez-nous sur bandol.fr et sur villedebandol

Le journal municipal, mode d'emploi : Bimestriel / 10000 exemplaires / Distribué par Adrexo
Reportages et informations sur la vie bandolaise / Comprendre l'action municipale

Édito

Une certaine idée de Bandol

Le soleil, la mer, l'esprit d'un village: Bandol nous offre une qualité de vie unique dont nous profitons pour notre plus grand bonheur qui nous a habitué à exiger le meilleur en tout. Tant mieux !

Exiger le meilleur nous oblige à nous montrer à la hauteur, à réfléchir, à anticiper et à prendre les bonnes décisions. Exiger le meilleur requiert de la patience, un peu de ténacité, beaucoup de sérénité. Imaginons un sculpteur qui face à son bloc de marbre changerait de projet parce qu'il a vu « trop grand », que la peur de ne pas réussir rend nerveux ou que le regard des autres tétanise? Son entreprise aurait peu de chance d'aboutir.

En me portant candidat à la mairie de Bandol, je savais la tâche rude. Je connaissais la déliquescence des finances. Rétablir tout cela, retrouver une capacité à emprunter, rendre plus performant les services rendus aux bandolais a pris un peu de temps, temps qui a également été mis à profit pour imaginer et bâtir les réalisations à venir. Bandol avait besoin d'un cap et d'une méthode. Bandol, comme toute autre ville, ne peut se contenter de vivre sur ses acquis et de quelques emplâtres pour calmer les attentes.

J'entends les fougueux dont l'impétuosité pousse à l'échec et la quête de reconnaissance à la surenchère. Ces donneurs de leçons, blogueurs hyperactifs, ont oublié qu'ils ont souhaité pour la plupart conduire aux destinées de la ville sans franchir la barre du suffrage universel. Ils font des commentaires sur tout, n'hésitant pas à mêler fakenews, approximations, intox et rumeurs. C'est à la mode.

Mais laissons cela de côté. Parlons de ce qui nous concerne tous : l'avenir et le développement de Bandol. A l'est de Bandol, au lieu-dit des « Grands Ponts », nous avons lancé un appel à projet pour donner toute l'attractivité nécessaire à l'entrée de ville. Comme vous le savez,

cette zone est inondable et les nouvelles mesures du plan de prévention des risques d'inondation sont très strictes. Pas question de bâtir, ni même de créer un parking. Seul un projet de type ludique ou sportif comme un practice de golf peut être envisagé. Ce projet est lancé.

Juste à côté, le Val d'Aran a lui aussi besoin d'être revitalisé. Nous étudions la possibilité avec Rudy Riciotti, l'architecte qui a conçu le bâtiment, de créer un lieu de mixité entre logements et activité artisanale. Ce type de réalisation se développe un peu partout en France et rencontre un grand succès.

Enfin, il y a le quai de Gaulle. Nous avons pris le temps, et cela était nécessaire, d'approfondir et d'étendre bien au-delà du périmètre des travaux prévus sur le quai, le champ de l'étude hydraulique et hydrologique. Nous avons aujourd'hui une vision juste et un état des lieux qui nous permet de prendre les bonnes décisions et d'appréhender ce projet avec sérénité. Encore une fois, ne pas se laisser aller à la précipitation tout en tenant les engagements pris. Un cap, une méthode.

Jean-Paul Joseph, Maire de Bandol

On en parle

Le carrefour giratoire de la D559

La construction et l'aménagement des routes départementales sont la compétence du département. L'entretien et le fleurissement peuvent être confiés à la municipalité. C'est le cas pour ce giratoire qui sécurise l'intersection de la D559 et l'avenue dei Reganeù, qui a vu sa fréquentation s'accroître depuis quelques années.

Les travaux effectués par la DDE, ont dû être repris car le système d'irrigation n'était pas fonctionnel, d'où l'impossibilité de commencer les plantations. Ce problème est résolu. Lavandes et romarins, cactées, lauriers et oliviers, des végétaux typiquement méditerranéens agrémentent l'entrée ouest de la ville.

Concours des balcons et jardins fleuris : l'an prochain, si tout va bien !

Est-ce à cause du froid qui a duré un peu plus que d'ordinaire ? Les propriétaires de jardins n'ont-il pas encore pris leurs quartiers d'été cette année ?
Toujours est-il trop peu de participants se sont inscrits cette année pour finaliser ce concours.

Alors, en espérant que cette manifestation puisse prendre son essor l'an prochain, vous pouvez découvrir, au fil des pages, les photos des jardins et balcons de ces trop rares candidats, histoire de vous donner envie d'y participer ... l'an prochain !

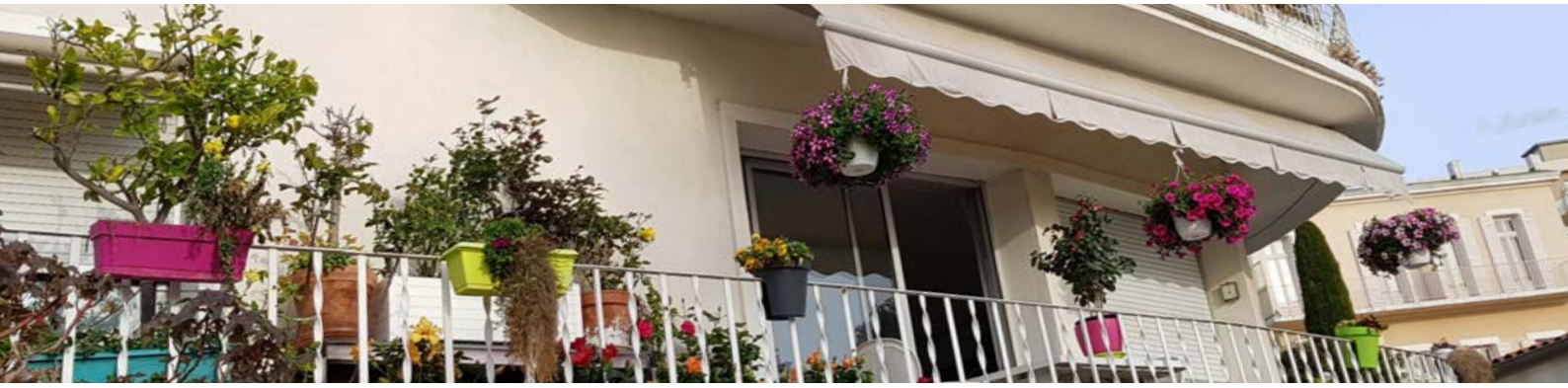

Les nichoirs du parc du Canet

Pour faire le portrait d'un oiseau ... Le poème de Prévert est peut-être à l'origine de l'initiative du centre aéré municipal. Acquis par la ville, le parc du Canet (La Caravelle) accueille les enfants dès le début des années 80. Plusieurs générations ont pu s'épanouir dans ce lieu protégé et riche en flore et en faune méditerranéenne.

Nul besoin de peindre une cage pour attirer les oiseaux; ici, ils sont déjà chez eux. Mais en plaçant, ça et là quelques jolis, simples, beaux et utiles nichoirs et mangeoires, il y a de fortes chances de pouvoir les observer de plus près.

La direction du centre aéré a signé une convention avec l'association LPO - PACA. Onze nichoirs ont été placés en choisissant la plus belle branche dans le vert feuillage et espérant voir s'installer des couples de mésanges bleues et huppées, ou autres petits oiseaux.

La sédentarisation de ces oiseaux de passage permettra aux enfants de pouvoir observer le cycle de leur vie mais pas seulement. En effet, ces jolis petits vertébrés sont aussi des prédateurs et peuvent consommer plusieurs chenilles processionnaires par jour. C'est donc un moyen écologique de lutter contre ce fléau qui détruit chaque année plusieurs pins et provoque allergies et brûlures aux animaux de compagnie et aux humains.

L'élu du mois

«La promotion de Bandol est un travail sans relâche»

Michel Ceccaldi

À 69 ans, Michel Ceccaldi est un jeune bandolais mais varois de longue date (1962).
Après avoir bourlingué dans le monde entier comme steward puis plus longuement comme directeur régional pour Air France, il est revenu dans la région qui l'a vu grandir. Le goût pour l'action publique est un virus qui l'a pris à Sciences Po' et ne l'a jamais quitté. L'engagement vient après la rencontre avec le docteur Joseph. Michel est 23e sur la liste en position non-éligible. La démission d'un conseiller lui ouvre les portes du conseil municipal.

Michel Ceccaldi est élu au développement durable et à la promotion de la ville.

Journal Municipal : A Bandol, on a tout. Est-ce que l'on a vraiment besoin de faire la promotion de la ville ?

Michel Ceccaldi : Ne rien laisser au hasard ! Vous avez raison, Bandol est une marque connue dans le monde mais comme toutes les grandes marques elle a besoin de publicité, de montrer qu'elle est dans le coup, attractive. Nous sommes en concurrence avec des dizaines de destinations qui se battent pour offrir plus de services, un meilleur rapport qualité-prix, plus de découverte ou d'activités. Nous ne pouvons pas nous contenter de vivre sur nos acquis et nos atouts, même s'ils sont exceptionnels. Je ne citerais qu'un exemple, celui des croisières, vecteur de tourisme en plein développement. Il faut convaincre les armateurs d'inscrire Bandol dans la liste de leurs escales, et c'est le travail que nous faisons conjointement avec la CCIV, Var Tourisme et l'Office de tourisme de Bandol. Je conçois d'ailleurs plus mon rôle comme une contribution au travail de tous ceux qui sont concernés par l'image de notre ville et de sa promotion.

JM : Quelques idées que vous souhaitez mettre en place ?

MC : Elles sont nombreuses, et souvent générées par ce que j'observe lors de mes voyages. Je note ce qui est lancé ici ou là, et qui fonctionne. Par exemple, que cela soit près de chez nous (aux Lecques) ou sur d'autres continents, les agrès en libre service sur les plages marchent très bien. On fait son jogging ou on se promène et on peut s'arrêter quelques minutes ou plus pour des exercices d'étirements ou de musculation dans un cadre paradisiaque. C'est formidable, simple et cela plaît beaucoup. Autre exemple, nous reprenons un projet de création d'un sentier sous-marin. J'espère que nous pourrons le concrétiser. Il s'agit d'emmener des groupes de quelques personnes, familles, enfants avec masque et tuba pour partir à la découverte des fonds marins. Ce n'est pas seulement aller voir les poissons, c'est aussi apprendre un peu de l'écosystème marin. Les approches pédagogiques et ludiques sont étroitement liées.

JM : Et le développement durable ?

MC : Le sentier sous-marin en fait partie en tant qu'outil de sensibilisation à l'environnement. Un travail remarquable est d'ailleurs réalisé par l'école du développement durable, pilotée par la Communauté d'agglomérations Sud-Sainte Baume et qui s'adresse aux plus jeunes. Cette éducation à l'environnement est aujourd'hui essentielle et moteur pour adopter les bons gestes, la bonne attitude qui nous conduira à préserver les ressources de la planète. Je représente aussi Bandol au Syndicat des Communes du Littoral Varois, dont l'un des objectifs est la protection de nos côtes contre l'érosion marine. Mais là encore, mon rôle est «interministériel» et «intercommunal»: accompagner, voire «titiller», mes collègues élus pour qu'ils intègrent le développement durable dans leurs actions et projets (urbanisme, marchés, restauration scolaire, écoles, services techniques), observer et adapter si possible ce qui a été réalisé dans des communes comparables. Beaucoup reste et restera à faire (photovoltaïque, éolien, véhicules électriques,..) mais je ne désespère pas car le développement durable n'est pas l'apanage d'une fraction de la population, c'est l'affaire de tous.

Un nouveau règlement plus simple et efficace pour le port de Bandol

Fruit d'une collaboration fructueuse entre la municipalité et la capitainerie, ce nouveau règlement modifie en profondeur les aspects juridiques liant le port aux plaisanciers. Approuvé à l'unanimité en conseil portuaire, il a été adopté lors du conseil municipal du 22 mars dernier. Que va-t-il changer ?

Des contrats plus simples

Les contrats 2018 ont été grandement simplifiés afin d'être plus lisibles. Désormais, l'ensemble des informations concernant les contrats sont visibles dès la première page. Cette simplification consommera également moins de papier et facilitera la gestion.

Moins de «bateaux-ventouses» ?

Le règlement de police du port de Bandol n'avait pas été modifié depuis début 2006. Une mise à jour était nécessaire pour correspondre aux pratiques actuelles et aux évolutions réglementaires et législatives.

Les bateaux-ventouses sont ces bateaux qui ne sortent jamais du port et qui sont souvent mal entretenus. Même si ces bateaux bénéficient d'un contrat annuel, ils ne correspondent pas à la vision de la Sogeba, nouvelle société de gestion du port, pour qui cet espace doit être à la fois vivant et bien tenu. Ces bateaux dit «ventouses» posent également souvent des problèmes de sécurité. Différentes mesures ont donc été mises en place dans le nouveau règlement (obligation de carénage annuel et de réaliser 5 sorties par an), permettant à la capitainerie de s'assurer que les bateaux stationnés au port sont en bon état et utilisés. A défaut, les contrats des contrevenants seront résiliés.

Fin de la procédure de vente de bateau avec transfert de poste

Instaurée à l'origine pour lutter contre les «bateaux-ventouses», cette procédure, qui consistait à proposer aux propriétaires de la liste d'attente d'acheter des bateaux avec transfert du contrat d'amarrage, n'a pas atteint son objectif. La capitainerie devait contrôler le prix des bateaux, et la liste d'attente ne tournait que pour ceux qui acceptaient d'acheter un bateau. Il a donc été décidé d'y mettre fin, d'autant qu'elle posait également des difficultés sur le plan juridique.

Une commission d'attribution des postes pour plus de transparence

Tous les nouveaux contrats annuels et saisonniers pour les plaisanciers sont soumis à une commission d'attribution, composée de représentants de la Sogeba, de la ville et des plaisanciers. Il s'agit d'une garantie d'équité et de transparence dans le cadre des attributions de postes.

Les héritages en question

Le transfert automatique du contrat annuel aux héritiers lors du décès du titulaire est arrêté, car il s'agissait d'une mesure illégale. Toutefois, ces situations étant souvent délicates pour le conjoint survivant ou les enfants, il a été décidé que le poste serait maintenu au bénéfice des héritiers durant 24 mois à partir du décès.

Le nouveau règlement portuaire est disponible sur www.portbandol.fr et à la capitainerie.

Comité de quartier : un rôle d'ambassadeur du bien-vivre

Chaque quartier de Bandol a ses spécificités, son charme, ses atouts. Les habitants sont les premiers défenseurs de leur quartier dans lequel ils ont plaisir à vivre et qu'ils veulent préserver et embellir.

Le rôle des membres des comités de quartier est comparable à celui d'un ambassadeur.
Il s'agit d'abord d'aller à la rencontre des habitants du quartier, de discuter avec eux, d'appréhender leur ressenti : on parle plus volontiers de ce qui va mal que de ce qui est bien. Mais il y également de nombreux points positifs qui participent au bien-vivre et au bien-être.
Et à Bandol, nous n'avons pas à nous plaindre côté cadre de vie.

Etre heureux de vivre dans son quartier ne peut se résumer à satisfaire des besoins matériels.

Réparer ce banc, remplacer cette lampe, reboucher ce trou dans la chaussée sont des actions importantes mais sans doute pas suffisantes.

Le rôle des membres des comités de quartiers est aussi de faire vivre le quartier en créant de la solidarité, de l'entraide, en favorisant la convivialité, la rencontre des autres, bref, en créant du lien social qui va permettre à chacun de mieux sentir son appartenance à un groupe.

Nous aurions pu mettre en place un service « allô mairie ». Les comités de quartier sont beaucoup plus intéressants parce qu'ils mettent l'humain au cœur des relations. Bien comprendre les aspirations des Bandolais passe par cette rencontre entre eux et les membres des comités de quartier. Et c'est irremplaçable.

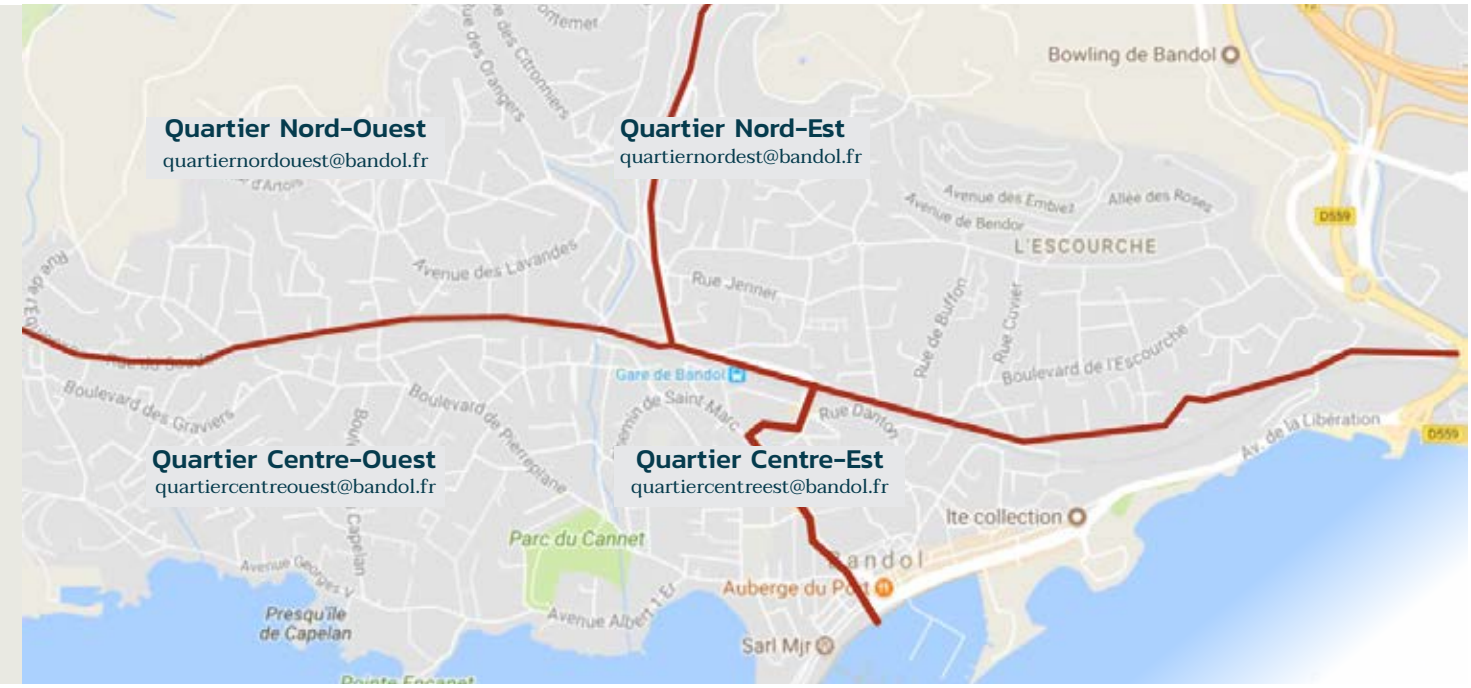

La composition des comités de quartier

Coordonateur : Franck Bertoncini
Centre-Est : Bernard Paris, Sandrine Petit, Richard Revest, Marion Mistichelli
Centre-Ouest : Josée Grivaud, Gérard Bouville, Thierry Lafont, Michèle Paladel
Nord-Est : Béatrice Lanche, Colette Morel, Pascale Revest, René Levron
Nord-Ouest : Amélie Boulanger, Geneviève Sauron, Monique Aparicio, Emmanuelle Roué

Nouvel Espace Multimédia à la Médiathèque

Souvent décrit comme un « tiers lieu », la médiathèque intervient auprès du public après le travail et la maison. Il s'agit d'un lieu de partage, d'échange et de découverte.

Après avoir ouvert la Pension Magali, un espace de 250 m² dédié à la jeunesse, la Médiathèque de Bandol s'associe à la Cyberbase pour créer un tout nouvel espace multimédia, en lieu en place de l'ancien espace jeunesse, qui sera inauguré le 13 juin prochain à 11h30.

Vous pourrez alors découvrir un lieu dédié au son, à l'image et au numérique dans une ambiance particulièrement conviviale sur environ 40 m².

Les connexions wifi seront libres et gratuites pendant une heure, un espace liseuses et tablettes vous donnera accès à des ressources numériques, un écran géant vous permettra de visionner des films et documentaires et un espace musical enchantera vos oreilles avec une chaîne hifi à disposition et la présentation d'une innovation technologique créée par de jeunes ingénieurs lyonnais «le fauteuil musical». Un dispositif présenté en avant-première à Bandol, qui vous placera en immersion totale dans l'univers musical de votre choix...

Jumelage et échange culturel

«Source d'échanges, d'innovation et de créativité, la diversité culturelle est, pour le genre humain, aussi nécessaire qu'est la biodiversité dans l'ordre du vivant.» Ainsi est rédigé l'article 1 de la déclaration universelle sur la diversité culturelle de l'UNESCO.

C'est dans cet esprit que les représentants de la ville de Bandol vont se rendre en Arménie du 3 au 6 mai, à Aréni plus exactement, village montagneux situé à quelques kilomètres du mont Ararat.

Un voyage qui permettra de découvrir les vignobles d'où naît « Le vin divin le plus vieux du monde ».
(Ouest-France - 05/11/2015)
Cette culture commune du vin a été l'an dernier, à l'origine de la signature d'un pacte de l'amitié entre les deux villes, et ce voyage permettra de fêter son 1er anniversaire.

Un autre voyage est prévu du 30 juin au 4 juillet, cette fois chez notre ville jumelle de Wehr pour clore les commémorations du 50ème anniversaire du jumelage. L'équipe junior de football de l'USB ira rencontrer son homologue allemand pour un tournoi amical.

La délégation qui les accompagnera sera composée d'élus mais aussi d'anciens participants aux jumelages, adolescents des années 80 et 90.
La délégation sportive était venue au mois d'octobre à Bandol tandis que les officiels s'étaient déplacés lors de la fête du millesime.

À venir

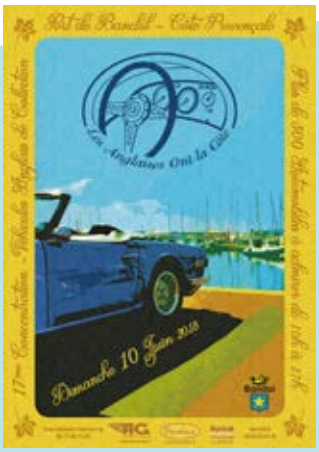

Retrouvez-nous sur bandol.fr et sur villedebandol

Un air de Grand Prix de France à Bandol du 22 au 24 juin

Pour fêter dignement le retour du Grand Prix de France sur le circuit Paul Ricard du Castellet, la ville de Bandol se met aux couleurs de l'événement et organise, avec le parrainage du célèbre pilote Olivier Panis, de nombreuses animations du 22 au 24 juin, en partenariat avec Bandol Plus (l'association des commerçants), et le Casino Partouche.

Vous pourrez notamment découvrir sur le quai de Gaulle, des simulateurs exceptionnels de conduite dynamique qui reproduisent à la perfection les sensations intenses de la course automobile, une exposition rétrospective du photographe Bernard Asset, des démonstrations et une course poursuite présentées par l'association grenobloise des Galapiats qui construisent avec des jeunes mécaniciens des voitures de course reproduites à l'échelle 2/3, et bien d'autres surprises.

© Bernard Asset - Exposition quai de Gaulle du 23/05 au 30/06

Les grandes réalisations de Christian Goux

Christian Goux, maire de Bandol de 1977 à 1983 est décédé en janvier 2018. L'un des actes majeurs de sa mandature aura été l'achat du parc du Canet qui évitera la réalisation d'une route de la corniche. Richard Revest, élu à cette époque, revient sur les principales mesures prises pendant le mandat.

En 1977, Christian Goux, décide en tant que maire de la ville, d'acquérir la propriété «La Caravelle» qui deviendra par la suite le Parc du Canet*, une opération immobilière étant en projet sur ce site.

Il a ensuite mis en révision le Plan d'Occupation des Sols qui décidera notamment de la suppression de la Corniche Varoise. Ce projet de Corniche Varoise prolongeait le quai du Port vers Saint-Cyr. La voie projetée passait notamment sur la villa La Tartane, puis la rue Raimu, l'avenue du Maréchal Leclerc, l'avenue Albert 1er, la calanque du Capelan, l'avenue Georges V, l'avenue du Littoral à Athéna. Cette voie traversait l'actuel Golf de Frégate et rejoignait la D559 au niveau de la route de Port d'Alon.

Ce projet aurait entraîné une urbanisation plus importante du bord de mer et la destruction des calanques. La seule partie réalisée est celle que l'on voit entre la mer et l'entrée de la résidence Athéna. Comme pour le Parc du Canet, M. Goux a agi pour préserver le cadre de vie des bandolais.

La même année, il crée le Comité des Œuvres Sociales du personnel municipal, toujours actif aujourd'hui.

En 1978, il prend la décision d'acquérir la Maison Tholosan rue Gabriel Péri, qui deviendra par la suite le Centre culturel, ancien relais de poste, ancien entrepôt des vins de Bandol avant embarquement sur les bateaux, ancienne manufacture d'immortelles.

L'année suivante, il met en service le Cimetière de Vallongue, débute les travaux de construction du Gymnase de la Capitainerie et il met en service le passage souterrain de la gare SNCF.

En 1980, il installe le Centre de Loisirs au Parc du Canet, puis, il rétablit le chemin des Douaniers. Ce chemin communal avait été fermé et privatisé lors de la construction d'Athéna port.

Source : Richard REVEST

*(*Le Parc du Canet sera prochainement renommé Parc Christian Goux.)*

Carnet

Naissances

RUDEWICZ Alicia	01/03/2018
ROUSTAN REVEST Bastien Jérémy Gaby	06/03/2018
ROCHETEAU Candice, Joséphine	08/03/2018
KILLY Loghan Yoni Raymond	19/03/2018
OLLA Giulia, Jacqueline	20/03/2018
AMBROSINO Lily, Anna, Angèle	29/03/2018
MILLACCI Léo Laurent Serge	29/03/2018

Décès

TOURNEMEULE Liliane Françoise	16/02/2018
LÉPINE-DEMESTRE Christiane Augustine Marcelle	19/02/2018
VIGUIER Andrée Clémentine Marie	19/02/2018
DAMIANO Yvette Andrée Marguerite	25/02/2018
TOURAT René	25/02/2018
VITALI Rina	03/03/2018
VILLA Lucie Laetitia Rosalie	07/03/2018
MONTOYO Joséphine Emilie	08/03/2018
SUDRIE Nicole, Désirée, Anne-Marie	09/03/2018
FERRANTE Carmèle Marie	12/03/2018
GRABLI Jean-Françis	14/03/2018
ROUS Rose, Jeanne, Anna	16/03/2018
PISANI Rose, Jeannine	17/03/2018
PICARD Bernard, Gilbert	18/03/2018
MALLÈVRE Norbert Philippe	20/03/2018
GERMINET Evelyne Jeanne Geneviève	24/03/2018
FADEUILHE Jacqueline Marguerite Marie Thérèse	01/04/2018
KHAYAT Mary Paul	02/04/2018
CAFFENNE Laurence, Elise, Françoise	06/04/2018
CORFA Annig Jeanne	06/04/2018
GALLET Colette	08/04/2018

Le maire à votre rencontre

- le 9.05 – Quartier Bois Maurin
  (rendez-vous : avenue des Mésanges)
- le 30.05 – Quartier montée Voisin
  (rendez-vous : entre le Bella Vista et le Tivoli)

Fixthat
Spécialiste Apple

Nouveaux Commerces

Atelier CD Cuisine & Dépendances
Céline Dorino - Architecte d'intérieur de la cuisine
19, rue des Ecoles
Ouvert du mardi au samedi
09 52 93 55 10 / 06 69 17 63 47

Le Yakka
Restaurant de Sushis
10, rue Pons
04 22 79 19 43

Von Dutch
Boutique de vêtements et accessoires mixtes
63, quai Charles de Gaulle
Ouvert toute l'année de 10h à 19h

Changement de propriétaires

Le Diams
Bar - Restaurant
14, rue du Docteur Louis Marçon
Ouvert tous les jours de 9h à 23h
04 94 07 91 48

Déménagements

Fixthat
876, route du Beausset
Quartier du pont d'aran
09 80 31 73 57

Cabinet de Soins Infirmiers
Cabinet de Soins Infirmiers
Laetitia Chatillon
312, avenue du 11 Novembre
06 33 66 84 45

Installations

Office Notarial
Maitre Aude Petit - Scozzaro
3, place Lucien Artaud
04 98 07 80 80
aude.scozzaro@notaires.fr

Marie-Ange Lesage
Cabinet de soins Infirmiers
Parc Bellevue - Bandol
06 70 20 94 67

Marion Ginestet
Podologue
290, route de Marseille
04 94 32 32 44

L'ASSOCIATION DES LECTEURS NICE MATIN,
MONACO LIVE PRODUCTIONS, LA VILLE DE BANDOL ET CASINO PARTOUCHE

PRÉSENTENT

LES AOÛTIENNES Bandol

9, 10 ET 11 AOÛT 2018

LOST FREQUENCIES
MC SOLAAR BB BRUNES
MARINA KAYE 2MANYDJ'S DJ SET
HEAD ON TELEVISION
VOODOO STORY THE WEIRD ART

Locations : Fnac et www.fnac.com , Carrefour, Magasins U, Géant et dans les points de vente habituels - **WWW.LESAOUTIENNES.COM**

Région Provence Alpes Côte d'Azur · CASINO BANDOL · RENAULT La vie, avec passion · QUARTUS ET LA VILLE SE PARTAGE · La Provence · fnac · NRJ HIT MUSIC ONLY !